

République française  
Département de l'Aveyron

## COMMUNE DE LA BASTIDE PRADINES

Séance du 14 avril 2023

Membres en exercice :

11

Présents : 8

Votants: 7

Pour: 7

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 06/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril 20 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves MALRIC*

**Présents :** Philippe VALDEYRON, Beatrice VIALA, Anne Marie MAILHE, Bastien GIACOBBI, Jean Pierre ROMIER, Angele BOUSQUET, Julie CRISTOL ÉPOUSE FRAISSE

**Représenté (e)(s):**

**Excusé (e)(s):**

**Absent (e)(s):** Serge ARNAL, Francois COMBY, Magali COMBY

**Secrétaire de séance:** Beatrice VIALA

**Objet: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - SERVICE DE L'EAU - 2023\_DE\_11**

Voir délibération jointe

Fait et délibéré à LA BASTIDE PRADINES,  
le 14 avril 2023.

Mme VIALA Béatrice  
Doyenne du Conseil Municipal.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous Préfecture le : 26 avril 2023  
et publié ou notifié le 26 avril 2023



<b>DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022</b>
--

Séance ordinaire du 14 avril 2023

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 7

Nombre de suffrages exprimés 7

Abstention(s) 0

<b>VOTES</b>
--------------

Pour : 7
----------

Contre : 0
------------

Date de convocation : samedi 13 avril 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Béatrice VIALA, doyenne du CM délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022

dressé par Yves MALRIC, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		28 195.17		3 363.74		31 558.91
Opérations exercice	26 064.30	43 185.41	21 047.66	25 117.45	47 111.96	68 302.86
<b>Total</b>	<b>26 064.30</b>	<b>71 380.58</b>	<b>21 047.66</b>	<b>28 481.19</b>	<b>47 111.96</b>	<b>99 861.77</b>
Résultat de clôture		45 316.28		7 433.53		52 749.81
Restes à réaliser						
Total cumulé		45 316.28		7 433.53		52 749.81
Résultat définitif		45 316.28		7 433.53		52 749.81

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :



M. Viala

Maire

Bousquet

RF
SOUS PREFECTURE DE MILLAU
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/04/2023
012-211200225-20230414-2023_DE_11-DE